

au cours de la période quinquennale de 1932 à 1936. Les voici :

1932..	9,730
1933..	9,408
1934..	7,178
1935..	5,241
1936..	5,832

Il y a eu fléchissement sensible dans le nombre des cas traités pendant cette période.

On n'a pas obtenu les mêmes résultats dans les cas de gonorrhée dont le nombre admis aux hôpitaux n'accuse pas une diminution aussi sensible. Au cours de la discussion, on a beaucoup parlé des réactions de la syphilis sur l'état mental du patient et aussi du nombre d'avariés qui deviennent plus tard pensionnaires d'asiles d'aliénés. Bien que je ne sois pas en mesure de discuter les chiffres qui m'ont été fournis, je donnerai cependant ceux de 1936 qui me viennent du Bureau fédéral de la Statistique. Ils s'appliquent à tout le Canada.

De 1932 à 1935, les premières admissions aux asiles d'aliénés sont au nombre de 6,932, dont 392 cas de paralysie générale causée par la syphilis et 17 attribués à la syphilis cérébrale, soit un total de 409, ou 5.9 p. 100 du total des cas. Au cours de la même période, 7.4 p. 100 des patients de ces asiles mouraient de paralysie générale et 0.7 p. 100 de syphilis cérébrale. Ces chiffres sont censément ceux du Bureau de la Statistique. On me dit que les patients de ces asiles qui ont pu être évacués après guérison, grâce aux méthodes modernes de traitement, représentent 50 p. 100.

M. McCANN: Les cas mentionnés par le ministre ont-ils tous la syphilis pour origine?

L'hon. M. POWER: Oui, tous. La proportion de 50 p. 100 représente tous les cas, y compris les syphilitiques.

Lors d'une discussion récente, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a cité des extraits d'un ouvrage intitulé *Social Work and Legislation in Sweden* et a énuméré une longue liste de services établis en Suède. Il nous a suggéré de suivre l'exemple de ce pays et il a sévèrement blâmé le Gouvernement et le ministère de n'avoir rien fait dans ce sens. Cet après-midi encore, il a mentionné la Suède.

Au cours du débat antérieur précité, je n'avais pas le temps de discuter les conditions existantes en Suède ni les œuvres de bienfaisance de ce pays comparativement à celles du Canada. Toutefois, je crois bon de consigner certaines statistiques au compte rendu afin de démontrer qu'à cet égard le Canada est loin d'être rétrograde. Lorsqu'il s'agit du progrès de l'hygiène au Canada, il y a lieu de mentionner des initiatives autres que celles du pouvoir fédéral, car ce dernier ne

s'occupe que d'un nombre de services très restreint. Plusieurs croient même qu'il y a chevauchement et que nous devrions laisser ce domaine à d'autres.

Le tableau suivant donne les statistiques comparées de certaines œuvres de bienfaisance en Suède et au Canada, de celles où la Suède est censée nous être bien supérieure.

Suède: Assurance-accidents 2,400,000 kronen ou \$600,000, soit .09 par tête.

Canada: Assurance-accidents (Accidents du travail) \$13,380,000, soit 1.20 par tête.

Suède: Assurance-maladie 13,000,000 kronen ou \$3,250,000, soit .50 par tête.

Canada: Assurance-maladie, néant.

Suède: Assurance-pension, 55,900,000 kronen ou \$13,975,000 soit 2.15 par tête.

Canada:

Pensions aux soldats, \$47,786,123.51, soit .42 par tête.

Pensions aux vieillards, \$21,520,302.66, soit 1.95 par tête.

Total, \$69,302,426.17, soit 2.37 par tête.

(Non compris les pensions aux veuves et la pension des fonctionnaires publics).

Suède: Aide aux aveugles, 1,700,000 kronen ou \$425,000, soit .06 par tête.

Canada: Pensions aux aveugles, Néant, la loi n'a été adoptée qu'en 1936.

Suède: Soins des indigents et bien-être de l'enfance, 3,700,000 kronen ou \$925,000, soit .14 par tête.

Canada: Institutions bénévoles et de charité (y compris les refuges pour les adultes et les enfants, les orphelinats, les Sociétés d'aide à l'enfance, les Sociétés d'immigration juvénile, les Instituts pour les sourds, muets et aveugles et les pouponnières de jour), \$9,120,593, soit .82 par tête.

Suède: Protection des ouvriers, Bureaux de placement, Bureaux d'œuvres sociales, etc., 2,600,000 kronen, ou \$650,000, soit .10 par tête.

Canada: Protection des ouvriers, bureaux de placement, etc., aucune statistique disponible.

Suède: Chômage (y compris l'assurance-chômage), 54,200,000 kronen ou \$13,550,000, soit 2.8 par tête.

Canada: Pas d'assurance—Coût des secours aux chômeurs pour le gouvernement fédéral seulement, \$50,201,000, soit 4.56 par tête.

Suède: Hygiène publique et soins des malades, 38,300,000 kronen ou \$9,575,000 soit 1.40 par tête.

Canada:

Hygiène publique, \$7,000,000 soit .66 par tête.

Hospitalisation des malades, \$46,500,000, soit 4.16 par tête.

Hospitalisation des malades du cerveau, \$10,938,882, soit 1.00 par tête.

Total pour l'hygiène et l'hospitalisation, \$64,438,882, soit 5.81 par tête.

Suède: Maisons de correction (soin des vagabonds et des alcooliques), 1,900,000 kronen ou \$475,000, soit .07 par tête.

Canada: Institutions pénitentiaires (fédérales, provinciales et municipales), \$4,921,641, soit .44 par tête.

Suède: Autre fins sociales, 4,100,000 kronen ou \$1,025,000, soit .16 par tête.

Canada: Dépenses des organisations bénévoles, \$1,818,279.02.

Subventions fédérales à ces organisations bénévoles, \$102,200.

Total, \$1,920,479.02, soit .17 par tête.

Année civile 1937